

précédente n'atteignaient une pareille situation qu'au détour de la cinquantaine et beaucoup n'allaient pas au-delà. Aujourd'hui, ils sont sûrs de prendre leur retraite avec le traitement de la première classe, soit 2,000 frs (\$100.00).

Ce même reproche a été fait dans Ontario, car le 29 janvier 1906, le "Toronto World", dans le cours d'un article éditorial, intitulé : "Premier Whitney and the public schools", disait :

"There can be no reasonable doubt that increased efficiency in the teaching staff, " is not only desirable but absolutely necessary ", but this is " not due to the lack of satisfactory personnel, but to the fact that the salaries " and emoluments offered are insufficient in competition with those offered " by other business and professional openings. This state of affairs calls for " immediate attention and remedy ".

Du "Toronto World", 29 janvier 1906.

Extrait d'un discours de l'honorable M. Whitney, prononcé à Kingston, le 27 janvier 1906.

"I was told by a prominent educationist not 24 hours ago, that he who thinks the public schools are in as good a condition as they were 25 years ago, does not understand the facts, and it is true. (The statement was loudly applauded). "While we will do all in our power for the high schools, the pupils in the public schools must be considered ".

* * *

Une autre plainte porte sur l'incompétence des membres du corps enseignant.

Comme je le disais, à venir jusqu'à 1898, nous n'avions pour toute la province de Québec, que deux écoles normales de jeunes gens, savoir : l'Ecole Normale Laval de Québec et l'Ecole Normale Laval Jacques-Cartier de Montréal, et une seule école normale de jeunes filles, celles des Ursulines de Québec.

Les traitements si modiques accordés par nos municipalités scolaires, ont nécessairement détourné de la carrière de l'enseignement, la majeure partie des jeunes gens qui avaient suivi les cours de ces deux écoles normales et les ont dirigés vers d'autres carrières.

Nous n'avions donc qu'une seule école normale de jeunes filles, à Québec, pour former des institutrices compétentes pour nos écoles primaires. Il est évident que cette unique école ne pouvait fournir près des 6,000 institutrices requises pour toutes nos écoles primaires et nous ne pouvions obliger les commissions scolaires à n'engager que des institutrices munies d'un diplôme de cette unique école normale, sans les obliger par là même à fermer la plus grande partie des écoles primaires de nos municipalités. Voilà pourquoi jus-